

## LES CULTURES MOULIERE ET HUITRIERE DANS LES EAUX BELGES.

---

Par R. VERSCHELDE,

sous-directeur à l'Administration de la Marine,  
secrétaire de la Commission de Mariculture et de Mytiliculture.

---

### Les moules.

Au siècle dernier, la culture moulière dans l'Escaut occidental et son bras, le Braekman, procurait un gagne-pain à de nombreux pêcheurs belges. Ces moules étaient connues sous le nom de moules de Philippine, localité hollandaise où nos pêcheurs sont obligés depuis bientôt cent ans de débarquer le produit de leur pêche.

Au cours des années, les progrès inexorables des alluvions ont rendu le Braekman impropre à la culture moulière; les moules dites de Philippine, qu'on trouve encore dans le commerce, sont en grande partie originaires de l'Escaut oriental, où les pêcheurs belges ne sont pas admis à pratiquer. Ceux d'entre eux qui n'ont pas émigré ou abandonné la partie, cultivent encore quelques rares parcelles sur les hauts fonds de l'Escaut occidental et trouvent en hiver un complément de ressources dans la vente aux mytiliculteurs zélandais d'une partie du naissain de moules cueilli sur le littoral belge.

Ce naissain est utilisé également par quelques gagne-petit, qui font la culture moulière en certains endroits de notre côte, laquelle ne se prête guère à une culture intensive, comme les vastes étendues de l'Escaut oriental.

### Les huîtres.

Pour cette même raison, la culture huîtrière n'a pas été jusqu'ici susceptible d'un grand développement sur notre littoral. Aussi bien, même au temps où l'huître d'Ostende jouissait d'une réputation européenne et faisait l'objet d'un commerce très florissant, les exploitants de nos nombreuses huîtrières se bornaient à acheter leurs huîtres aux centres producteurs de l'Angleterre, de la France et de la Hollande, et les livraient

à la consommation après un séjour plus ou moins prolongé dans leurs parcs.

Pour pouvoir songer à la culture intégrale des huîtres, c'est-à-dire celle qui comprend la reproduction et l'élevage, il eut fallu disposer de vastes bassins dont les eaux pourraient être facilement renouvelées.

Le prix de la construction de pareils bassins serait prohibitif; mais le hasard a fait qu'après la guerre, il s'est trouvé sur notre littoral deux grands bassins inoccupés, dont l'un, le Bassin de commerce à Nieuport, réunissait les conditions requises et dont l'autre, le Bassin de chasse d'Ostende, pouvait être adapté moyennant certaines dépenses.

Sous l'impulsion de la Commission de mariculture et de mytiliculture, il a été procédé de 1932 à 1935 à Nieuport et de 1934 à 1935 à Ostende à des expériences de culture huître intégrale. Alors que le bassin de Nieuport s'est révélé très bon pour l'engraissement et l'affinement en eaux profondes des huîtres de consommation, celui d'Ostende, peu profond, se prête particulièrement à la reproduction et à l'élevage.

Au cours de l'été 1935 et pour la première fois en Belgique, la production huître s'est faite d'une façon méthodique et plus de 200,000 jeunes huîtres, natives d'Ostende, continuent en ce moment à se développer à Ostende et à Nieuport, où il y a place pour plusieurs millions d'huîtres.

L'exploitation conjuguée de ces deux bassins pour l'ostréiculture intégrale paraît susceptible d'un bon rendement commercial, et il appartient au Département des Travaux publics dont relèvent ces ouvrages inoccupés depuis des années, de décider s'ils sont susceptibles d'une meilleure utilisation.

Quoi qu'il en soit, la preuve est faite que l'ostréiculture intégrale est possible dans nos eaux.

Rien ne semble empêcher qu'une concession soit octroyée pour 4 ou 5 ans, durée nécessaire pour amortir les installations requises par une exploitation rationnelle.

Sous peine de perdre le fruit des expériences faites, il importe qu'une décision intervienne en temps utile, c'est-à-dire avant la fin de l'année.

---